

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Société Assurances Multirisques Ittihad- AMI Assurances (S.A)

Siège Social : Cité les Pins Les Berges du Lac II 1053 Tunis

La Société Assurances Multirisques Ittihad publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2024, accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes Mr Abderrazek GABSI (Générale D'expertise Et De Management – GEM) et Mr Chiheb GHANMI (La Générale d'Audit & Conseil).

BILAN ARRÊTÉ AU 30/06/2024
(Montants exprimés en dinars)

1

ANNEXE 1					
ACTIFS	Brut 30/06/2024	Amort. & Prov. 30/06/2024	Net 30/06/2024	Net 30/06/2023	Net 31/12/2023
AC1-Actifs incorporels					
AC12-Concessions, brevets, licences, marques	3 271 446	2 456 556	814 890	721 860	706 963
AC13-Fonds commercial	1 383 994	781 372	602 622	587 083	616 931
	4 655 440	3 237 928	1 417 512	1 308 943	1 323 894
AC2-Actifs corporels d'exploitation					
AC21-Installations techniques et machines	7 639 953	5 215 420	2 424 533	2 147 318	2 626 126
AC22-Autres installations, outillage et mobilier	2 183 321	1 330 820	852 501	850 168	811 484
AC23-Acomptes versés et immobilisations en cours	100 200	-	100 200	100 200	100 200
	9 923 474	6 546 240	3 377 234	3 097 686	3 537 810
AC3-Placements					
AC31-Terrains et constructions					
AC311-Terrains et constructions d'exploitation	44 964 832	7 046 286	37 918 546	36 686 556	34 769 655
AC312-Terrains et constructions hors exploitation	40 571 166	3 996 444	36 574 722	28 806 220	30 038 725
AC32-Placements dans les entreprises liées et participations					
AC323-Parts dans les entreprises avec un lien de participation	6 505 832	3 587 103	2 918 729	2 806 340	2 806 340
AC324-Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises	21 600 000	-	21 600 000	25 600 000	24 600 000
AC33-Autres placements financiers					
AC331-Actions, autres titres à revenus variables et parts dans les FCP	34 349 253	6 653 465	27 695 788	27 037 410	26 403 339
AC332-Obligations et autres titres à revenus fixes	356 893 081	500 000	356 393 081	335 708 532	346 282 279
AC334-Autres prêts	7 604 907	709 298	6 895 609	7 015 120	6 900 492
AC335-Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	-	-	-	-	-
AC34-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	480 167	-	480 167	463 783	477 700
	512 969 238	22 492 596	490 476 642	464 123 961	472 278 530
AC5-Part des réassureurs dans les provisions techniques					
AC510-Provision pour primes non acquises	1 092 900	-	1 092 900	749 952	950 466
AC520-Provision d'assurance vie	10 842 861	-	10 842 861	9 283 201	10 452 768
AC530-Provision pour sinistres vie	323 915	-	323 915	390 129	425 876
AC531-Provision pour sinistres non vie	13 238 865	-	13 238 865	13 732 757	15 003 733
AC541-Provision pour participation aux bénéfices et ristournes non vie	919 375	-	919 375	-	902 588
	26 417 916		26 417 916	24 156 039	27 735 431
AC6-Créances					
AC61-Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611-Primes acquises et non émises	1 233 335	-	1 233 335	1 402 302	1 041 515
AC612-Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	93 261 693	63 810 715	29 450 978	33 345 639	27 232 719
AC613-Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	33 037 091	14 921 749	18 115 342	20 262 243	17 238 521
AC62-Créances nées d'opérations de réassurance	5 869 136	3 283 575	2 585 561	2 857 801	3 136 669
AC63-Autres créances	34 787 475	916 914	33 870 561	27 066 116	33 738 737
AC631-Personnel	713 114	-	713 114	699 166	736 135
AC632-Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	25 881 289	176 780	25 704 509	19 480 384	23 380 975
AC633-Débiteurs divers	8 193 072	740 134	7 452 938	6 886 566	9 621 627
	168 188 730	82 932 953	85 255 777	84 934 101	82 388 161
AC7-Autres éléments d'actif					
AC71-Avoirs en banques, CCP, chèques et caisses	1 670 793	1 108 767	562 026	5 359 809	1 542 652
AC72-Charges reportées	-	-	-	-	-
AC721-Frais d'acquisition reportés	15 527 761	-	15 527 761	13 278 262	16 781 091
AC722-Autres charges à repartir	3 361 713	3 361 713	-	165 998	-
AC73-Comptes de régularisation Actif	15 584 012	93 138	15 490 874	13 554 244	11 590 786
AC731-Intérêts et loyers acquis et non échus	15 174 381	93 138	15 081 243	13 532 562	11 219 701
AC733-Autres comptes de régularisation	409 631	-	409 631	21 682	371 085
	36 144 279	4 563 618	31 580 661	32 358 313	29 914 529
Total des Actifs	758 299 077	119 773 335	638 525 742	609 979 043	617 178 355

BILAN ARRÊTÉ AU 30/06/2024
(Montants exprimés en dinars)

ANNEXE 2

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Capitaux propres			
CP1-Capital social	87 391 790	87 391 790	87 391 790
CP2-Réserves et primes liées au capital	46 694 230	46 694 230	46 694 230
CP3-Résultats reportés	-168 890 448	-177 468 275	-177 468 275
CPR-Réserve spéciale de réévaluation	44 410 222	44 410 222	44 410 222
CPTP-Titres participatifs	75 000 000	75 000 000	75 000 000
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	84 605 794	76 027 967	76 027 967
CP6-Résultat de l'exercice	6 818 617	3 905 396	8 577 827
Total capitaux propres avant affectation	91 424 411	79 933 363	84 605 794
PA1-Autres passifs financiers			
PA13-Autres emprunts			
PA2-Provisions pour autres risques et charges			
PA23-Autres provisions	7 473 634	6 005 743	6 495 037
	7 473 634	6 005 743	6 495 037
PA3-Provisions techniques brutes			
PA310-Provisions pour primes non acquises	57 921 613	57 099 309	56 303 434
PA320-Provisions assurances vie	96 563 778	88 302 208	91 199 518
PA330-Provision pour sinistres vie	7 786 481	6 478 027	7 209 624
PA331-Provision pour sinistres non vie	322 602 653	322 562 448	323 587 387
PA340-Provision pour participations aux bénéfices et ristournes non vie	433 116	499 534	560 931
PA340-Provision pour participations aux bénéfices et ristournes vie	761 861	735 857	1 458 898
PA361-Autres provisions techniques non vie	-		1 673 163
	486 069 502	475 677 383	481 992 955
PA5-Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	12 341 885	13 637 625	14 286 434
PA6-Autres dettes			
PA61-Dettes nées d'opérations d'assurance directe			
PA62-Dettes nées d'opérations de réassurance	6 718 005	4 374 001	4 753 676
PA63-Autres dettes	19 675 937	11 962 858	13 805 696
PA631-Dépôts et cautionnements reçus	752 833	479 249	607 582
PA632-Personnel	34 086	34 676	31 465
PA633-Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	7 837 450	7 636 800	9 104 562
PA634-Créditeurs divers	11 051 568	3 812 133	4 062 087
	26 393 942	16 336 859	18 559 372
PA7-Autres passifs			
PA71-Comptes de régularisation Passif			
PA712-Autres comptes de régularisation Passif	14 822 368	11 343 720	11 238 763
PA72- Dettes envers les établissements bancaires et financiers	-	7 044 350	-
	14 822 368	18 388 070	11 238 763
Total des passifs	547 101 331	530 045 680	532 572 561
Total des capitaux propres et des passifs	638 525 742	609 979 043	617 178 355

ÉTAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA RÉASSURANCE NON VIE
ARRÊTÉ AU 30/06/2024
(Montants exprimés en dinars)

ANNEXE 3

Désignation	Opérations brutes 30/06/2024	Cessions et/ou rétrocessions 30/06/2024	Opérations nettes 30/06/2024	Opérations nettes 30/06/2023	Opérations nettes 31/12/2023
PRNV1- Primes acquises					
PRNV 11- Primes émises et acceptées	72 182 861	-3 047 735	69 135 126	71 769 676	137 086 436
PRNV 12- Variation de la provision pour primes non acquises	-1 618 180	142 434	-1 475 746	-2 632 065	-1 635 650
Sous-total 1	70 564 681	-2 905 301	67 659 380	69 137 611	135 450 786
PRNT3- Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat	8 963 846		8 963 846	8 385 342	17 695 271
PRNV2- Autres produits techniques					
CHNV1- Charges de sinistres					
CHNV 11- Montants payés	-48 625 958	1 103 586	-47 522 372	-47 201 396	-93 555 467
CHNV 12- Variation de la provision pour sinistres	984 734	-1 764 868	-780 134	-4 347 531	-4 101 519
Sous-total 2	-47 641 224	-661 282	-48 302 506	-51 548 927	-97 656 986
CHNV2- Variation des autres provisions techniques	1 673 163		1 673 163		-1 673 163
CHNV3- Participations aux bénéfices et ristournes	-26 540		-26 540	-118 919	-470 465
CHNV4- Frais d'exploitation					
CHNV 41- Frais d'acquisition	-19 809 786		-19 809 786	-17 218 358	-41 728 773
CHNV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-1 252 744		-1 252 744	730 370	4 445 430
CHNV 43- Frais d'administration	-2 389 424		-2 389 424	-3 815 309	-4 973 925
CHNV 44- Commissions reçues des réassureurs		716 539	716 539	603 100	1 128 945
Sous-total 3	-23 451 954	716 539	-22 735 415	-19 700 197	-41 128 323
CHNV5- Autres charges techniques	-1 874 098		-1 874 098	-2 636 221	-3 072 311
RTNV- Sous-total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	8 207 874	-2 850 044	5 357 830	3 518 689	9 144 809

ÉTAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA RÉASSURANCE VIE
ARRÊTÉ AU 30/06/2024
(Montants exprimés en dinars)

ANNEXE 4

Désignation	Opérations brutes 30/06/2024	Cessions et/ou rétrocessions 30/06/2024	Opérations nettes 30/06/2024	Opérations nettes 30/06/2023	Opérations nettes 31/12/2023
PRV1- Primes					
PRV 11- Primes émises et acceptées	11 808 354	-628 885	11 179 469	11 990 201	19 977 415
Sous-total 1	11 808 354	-628 885	11 179 469	11 990 201	19 977 415
PRV2- Produits des placements					
PRV 21- Revenus des placements	3 329 114	-	3 329 114	3 077 811	6 208 348
PRV 22- Produits des autres placements	-	-	-	-	-
PRV 23- Reprises de corrections de valeurs sur placements	106 716	-	106 716	14 399	7 936
PRV 24- Profits provenant de la réalisation des placements	1 432	-	1 432	377	2 122
Sous-total 2	3 437 262		3 437 262	3 092 587	6 218 406
CHV1- Charges de sinistres					
CHV 11- Montants payés	-5 054 283	378 350	-4 675 933	-2 828 166	-7 362 203
CHV 12- Variation de la provision pour sinistres	-576 857	-101 962	-678 819	-1 624 513	-2 320 361
Sous-total 3	-5 631 140	276 388	-5 354 752	-4 452 679	-9 682 564
CHV2- Variation des autres provisions techniques					
CHV 21- Provisions d'assurance vie	-5 364 260	390 093	-4 974 167	-8 056 311	-9 784 053
CHV 22- Autres provisions techniques					
Sous-total 4	-5 364 260	390 093	-4 974 167	-8 056 311	-9 784 053
CHV3- Participations aux bénéfices et ristournes					
	697 037	16 787	713 824	9 823	189 370
CHV4- Frais d'exploitation					
CHV 41- Frais d'acquisition	-2 440 630	-	-2 440 630	-2 418 565	-6 427 762
CHV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-587	-	-587	205 882	-6 349
CHV 43- Frais d'administration	-383 665	-	-383 665	-36 873	-1 194 462
CHV 44- Commissions reçues des réassureurs	-	128 123	128 123	206 700	545 808
Sous-total 5	-2 824 882	128 123	-2 696 759	-2 042 856	-7 082 765
CHV5- Autres charges techniques					
	-464 676	-	-464 676	-653 642	-1 024 104
CHV9- Charges de placement					
CHV 91- Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts	-850 664	-	-850 664	-704 597	-1 377 422
CHV 92- Corrections de valeur sur placements	-166 672	-	-166 672	-370 117	-499 622
CHV 93- Pertes provenant de la réalisation des placements	-12 046	-	-12 046	-10 780	-15 116
Sous-total 6	-1 029 382		-1 029 382	-1 085 494	-1 892 160
RTV- Sous-total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	628 313	182 506	810 819	-1 198 371	-3 080 455

ÉTAT DE RÉSULTAT
ARRÊTÉ AU 30/06/2024
(Montants exprimés en dinars)

ANNEXE 5

Désignation	Semestre clos 30/06/2024	Semestre clos 30/06/2023	Semestre clos 31/12/2023
RTNV- Sous-total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	5 357 830	3 518 689	9 144 809
RTV- Sous-total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	810 819	-1 198 371	-3 080 455
PRNT1- Produits des placements (assurances et/ou réassurance non vie)			
PRNT11- Revenus des placements	15 002 214	15 607 517	30 307 791
PRNT12- Produits des autres placements			
PRNT13- Reprises de corrections de valeurs sur placements	480 902	73 019	38 740
PRNT14- Profits provenant de la réalisation des placements	6 454	1 912	10 357
Sous-total 1	15 489 570	15 682 448	30 356 888
CHNT1- Charges des placements			
CHNT11- Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts	-3 833 406	-3 572 997	-6 724 272
CHNT12- Corrections de valeur sur placements	-751 087	-1 876 855	-2 439 046
CHNT13- Pertes provenant de la réalisation des placements	-54 284	-54 666	-73 793
Sous-total 2	-4 638 777	-5 504 518	-9 237 111
CHNT2- Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	-8 963 846	-8 385 342	-17 695 271
PRNT2- Autres produits non techniques	800	23 700	24 048
CHNT3- Autres charges non techniques	-1 061 528	-56 184	-595 152
Résultat provenant des activités ordinaires	6 994 868	4 080 422	8 917 756
CHNT41- Impôts exigibles	-176 251	-174 515	-334 429
CHNT42- Impôts différés			
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	6 818 617	3 905 907	8 583 327
CHNT5- Pertes extraordinaires	-	-511	-5 500
Résultat net de l'exercice	6 818 617	3 905 396	8 577 827
Effets des modifications comptables			
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	6 818 617	3 905 396	8 577 827

TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS AU 30/06/2024
(Montants exprimés en dinars)

ANNEXE 6

DÉSIGNATIONS	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
HB1- Engagements reçus	588 807	479 249	433 408
HB2- Engagements donnés			
HB21- Avals, cautions et garanties de crédit données envers entreprises liées			
HB22- Titres et actifs acquis avec engagement de revente			
HB23- Autres engagements sur titres, actifs ou revenus			
HB24- Autres engagements donnés	100 200	100 200	100 200
HB3- Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires			
HB4- Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution			
HB5- Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance			
HB6- Autres valeurs détenues pour compte de tiers			

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE
(Montants exprimés en dinars)

ANNEXE 7

DÉSIGNATION	Semestre clos	Semestre clos	Semestre clos
	30-06-2024	30-06-2023	31-12-2023
Flux de trésorerie liés à l'exploitation :			
Encaissements des primes reçues des assurés	72 969 392	68 234 800	144 438 740
Sommes versées pour paiement des sinistres	-49 416 066	-50 631 273	-100 306 524
Commissions versées aux intermédiaires	-13 170 813	-17 636 526	-23 003 367
Encaissements des sinistres pour cessions	174 375	144 530	231 530
Décaissements des primes pour cessions	-1 022 418	-997 950	-2 498 190
Commissions reçues des cessions	112 326	9 816	265 182
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-11 989 425	-12 518 137	-27 789 318
Variation des espèces reçues des cessionnaires	-	-	-
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-90 047 653	-318 924 518	-562 549 155
Encaissements liés à la cession de placements financiers	82 064 423	317 805 995	564 320 278
Taxes sur les assurances versées au Trésor	-15 916 378	-15 582 707	-37 751 637
Produits financiers reçus	11 351 872	16 872 237	33 331 342
Autres mouvements	14 602 457	13 112 296	15 427 593
Flux de trésorerie provenant de (ou affectés à) l'exploitation	-287 908	-111 437	4 116 474
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-492 718	-1 295 887	-2 225 630
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	303 368	326 090
Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations financières	-	-	-
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-	-	-
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-	-	-
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-492 718	-992 519	-1 899 540
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :			
Encaissements suite à l'émission d'actions	-	-	-
Encaissements Titres participatifs	-	-	-
Décaissements Billets de trésorerie	-	-	-
Distribution Dividendes	-	-	-
Augmentations/Diminutions des ressources spéciales	-	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-	-	-
Variation de trésorerie	-780 626	-1 103 956	2 216 934
Trésorerie au début de l'exercice	2 451 419	234 485	234 485
Trésorerie à la fin de l'exercice	1 670 793	-869 471	2 451 419

I - Présentation de la Société

I-1- Renseignement de caractère général :

Dénomination sociale : Assurances Multirisques Ittihad - AMI Assurances

Siège social : Cité des Pins - Zone Nord Est - Les Berges du Lac II - Tunis

Numéro Immatriculation au Registre National des Entreprises : 0845686P

Téléphone : +216 70 026 000

Fax : +216 71 268 400

Email : courrier@assurancesami.com

Site web : www.assurancesami.com

La société « Assurances Mutuelles Ittihad - AMI » a été créée en 2003 sous la forme d'une société mutuelle. Elle a pour objet, en Tunisie comme à l'étranger, la réalisation et la gestion des contrats ou des conventions d'assurance et de réassurance de toute nature ainsi que toutes autres opérations ou contrats pouvant être légalement réalisés par les sociétés d'assurance.

Le fonds commun s'élève à 6 503 402 DT au 31 décembre 2013. Il représente le cumul des droits d'adhésion de 20 DT chacun, versés par les adhérents de l'AMI depuis sa création jusqu'à la date du 31 décembre 2013.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 octobre 2014 a décidé la transformation de la société mutuelle « Assurances Mutuelles Ittihad - AMI » en société anonyme sous la dénomination « Société d'Assurances Multirisques Ittihad » avec le nom commercial « AMI Assurances », et ce, avec un capital social de 13 220 560 DT réparti en 13 220 560 actions d'une valeur nominale de un (1) dinar l'action.

Le capital social initial de 13 220 560 DT provient de :

- La conversion d'une partie du fonds des adhérents d'un montant de 1 735 140 DT, ayant donné lieu à l'émission de 1 735 140 actions de 1 DT chacune. Le reliquat du fonds, soit un montant de 4 814 942 DT, a été logé dans les autres capitaux propres ;
- L'émission de 1 570 000 actions en numéraire d'une valeur nominale de 1 DT chacune, au prix d'émission de 20 DT l'action. La prime d'émission en découlant s'est élevée à 29 830 000 DT ;
- L'incorporation d'une partie de la prime d'émission dans le capital d'un montant de 9 915 420 DT ayant donné lieu à l'émission de 9 915 420 actions d'une valeur nominale unitaire de 1 DT et l'attribution de 3 nouvelles actions gratuites pour chaque action ancienne détenue.

La Société a également changé de dénomination sociale pour devenir « Assurances Multirisques Ittihad - AMI Assurances ».

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 23 octobre 2015 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 5 288 224 DT pour le porter de 13 220 560 DT à 18 508 784 DT, et ce, par l'émission de 5 288 224 actions nouvelles au prix de 6,250 DT l'action, soit 1 DT de nominal et 5,250 DT de prime d'émission. Ces actions ont été souscrites selon la parité de deux (2) actions nouvelles pour cinq (5) actions anciennes et ont été libérées intégralement à la souscription.

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 22 juin 2017 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 4 627 196 DT pour le porter de 18 508 784 DT à 23 135 980 DT, et ce, par l'émission de 4 627 196 actions gratuites.

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 05 juin 2020 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 17 847 756 DT, pour le porter de 23 135 980 DT à 40 983 736 DT, et ce, par l'émission de 17 847 756 actions gratuites.

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 05 août 2021 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 46 408 054 DT, pour le porter de 40 983 736 DT à 87 391 790 DT, et ce, par l'émission de 87 391 790 actions ordinaires.

La société « AMI Assurances » est régie par le Code des Assurances qui a été promulgué par la loi n°92-24 du 09 mars 1992, telle que complétée par la loi n°94-10 du 31 janvier 1994, la loi n°97-24 du 28 avril 1997, la loi n°2002-37 du 1^{er} avril 2002, la loi n°2005-86 du 15 août 2005 et la loi n°2014-47 du 24 juillet 2014.

La société « AMI Assurances » fournit ses produits et services à travers 132 agences, 41 courtiers et 2 succursales répartis sur tout le territoire Tunisien.

II - Faits marquants de la période

A- Le secteur des assurances :

Points clés de l'activité du secteur des assurances au 30 juin 2024 :

- ✓ **Création de l'Agence de lutte contre la fraude "Alfa"** : Mise en place de l'Agence et adoption des statuts par le Comité Directeur de la FTUSA ;
- ✓ **Adoption de la loi sur la responsabilité civile médicale** en juin 2024, intégrant des implications pour le secteur des assurances ;
- ✓ **Lancement de la plateforme de gestion des recours entre compagnies d'assurance** pour l'indemnisation des sinistres automobiles ;
- ✓ **Projet de constat digital automobile (e-constat)** : Consultation effectuée et choix du cabinet Avidea pour l'accompagnement (déploiement prévu en janvier 2025) ;
- ✓ **Mise en place d'un référentiel pour l'indemnisation automobile** : Consultation finalisée et choix du cabinet Wivew (entrée en exploitation prévue pour janvier 2025) ;
- ✓ **Digitalisation de l'attestation d'assurance automobile** : Projet lancé ;
- ✓ **Refonte du code des assurances** : Travaux en cours au sein de la FTUSA.

B- Activité de la Compagnie au 30 juin 2024 :

• Production :

Branche	30/06/2024	Part %	30/06/2023	Part %
Auto	64 744 382	77,1%	68 118 394	77,8%
Vie	11 808 354	14,1%	12 707 128	14,5%
Santé	3 940 272	4,7%	3 474 380	4,0%
Incendie	1 567 012	1,9%	1 037 860	1,2%
Risques divers	437 083	0,5%	428 338	0,5%
Transport	1 016 006	1,2%	999 688	1,1%
Risques spéciaux	478 106	0,6%	769 011	0,9%
Total	83 991 215	100,0%	87 534 799	100,0%

Au cours du premier semestre 2024, le chiffre d'affaires de la Compagnie a atteint un montant de 83,9 MDT, contre 87,5 MDT au cours du premier semestre 2023, soit une régression de 3,6 MDT (-4%). Cette variation est liée principalement à la baisse des émissions de la branche auto de 3,3 MDT.

• Sinistres :

Branche	30/06/2024	Part %	30/06/2023	Part %
Auto	41 313 158	83,4%	42 078 949	86,4%
Vie	2 172 530	4,4%	3 233 651	6,6%
Santé	5 006 528	10,1%	2 883 497	5,9%
Incendie	654 467	1,3%	302 870	0,6%
Risques divers	293 427	0,6%	131 079	0,3%
Transport	90 639	0,2%	31 015	0,1%
Risques spéciaux	17 185	0,0%	20 863	0,0%
Total	49 547 935	100,0%	48 681 924	100,0%

Les sinistres réglés (y compris les frais de gestion) totalisent 49,5 MDT au 30/06/2024, contre 48,6 MDT au 30/06/2023, soit une hausse de 0,9 MDT.

Cette variation s'explique principalement par l'effet compensé de la hausse des règlements des sinistres vie pour un montant de 2,1 MDT et la baisse de la liquidation des sinistres notamment pour la branche auto pour un montant de 0,8 MDT et la branche santé pour un montant de 1,0 MDT.

- **Placements :**

L'encours total des placements nets de la Compagnie a atteint 490,5 MDT au 30/06/2024, contre 478,7 MDT au 30/06/2023, soit une progression de 11,7 MDT.

Les revenus des placements de la Compagnie totalisent 18,9 MDT au 30/06/2023, contre 18,8 MDT au 30/06/2023.

- **Réassurances :**

Les soldes de la réassurance Non-Vie & Vie s'élèvent respectivement à -2,9 MDT et +0,2 MDT au cours du premier semestre 2023, contre -3,3 MDT et +0,2 MDT au cours du premier semestre 2023.

- **Contrôle CNSS :**

En avril 2024, AMI assurances a reçu un avis de vérification de ses déclarations sociales (CNSS) portant sur les exercices 2022 et 2023. À ce jour, les résultats de cette vérification ne sont pas encore notifiés à la Compagnie.

III - Principes et méthodes comptables

A. NOTE SUR LE RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

A-1- Déclaration de conformité

Les états financiers intermédiaires relatifs à la période close au 30-06-2024 ont été arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables Tunisiennes, tels que définis par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, et le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et notamment par les normes comptables sectorielles (NC 26, NC 27, NC 28, NC 29, NC 30 et NC 31) publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000 et relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

B. BASES DE MESURE

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués au coût historique, à l'exception des biens immobiliers et de certains actifs financiers qui sont évalués à leur juste valeur.

C. MÉTHODES COMPTABLES PERTINENTES

C-1 : Les actifs incorporels et corporels

Les immobilisations sont inscrites à l'actif à leurs coûts historiques (valeurs de transfert ou d'acquisition) à l'exception des terrains et des constructions qui ont été évalués à leur juste valeur (selon les rapports d'un expert en immobilier).

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la base des taux suivants :

- Constructions	2%
- Fonds commercial	3%
- Agencements et Aménagements	10%
- Matériel et mobilier de bureau	5%
- Matériel informatique	15%
- Matériel de transport	20%
- Logiciels	33%

La gestion des actifs admis en représentation des provisions techniques n'est pas organisée selon le principe du cantonnement, tel que prévu par l'article 30 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001.

C-2 : Les placements

C-2-1- Les placements immobiliers

Les terrains et constructions figurent au bilan à leur valeur comptable nette. Les valeurs brutes correspondent à leur valeur d'usage déterminée par un expert en immobilier. Les constructions font l'objet d'un amortissement sur une base linéaire.

C-2-2- Autres placements

▪ Coût d'entrée des titres

Les titres cotés et les titres non cotés sont comptabilisés en participations pour leurs coûts d'acquisition (valeur boursière ou valeur d'émission).

Les frais accessoires, tels que les commissions boursières et les frais de courtage, sont comptabilisés en charges.

Les emprunts obligataires et les bons du Trésor (titres à revenus fixes) sont comptabilisés à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achat et hors coupons courus à l'achat.

▪ Évaluation à la date de clôture

Les titres des sociétés cotées en bourse font l'objet d'une évaluation selon le cours boursier moyen du mois de décembre.

Les titres des sociétés non cotées font l'objet d'une évaluation à la valeur mathématique.

Aussi bien pour les titres cotés que les titres non-cotés, les plus-values latentes ne sont pas constatées et les moins-values latentes sont provisionnées.

▪ Revenus des actions

Les dividendes sont constatés parmi les produits de l'exercice au cours duquel le droit au dividende est établi (décision de distribution par l'organe compétent).

C-3 : Les créances

Cette rubrique comporte les créances nées d'opérations d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance, les créances subrogées aux entreprises d'assurance et les autres créances, telles que décrites comme suit :

- Les créances nées d'opérations d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les primes à annuler, les primes acquises et non émises ainsi que les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance (IDA ...) ;
- Les créances nées d'opérations de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes ;
- Les créances subrogées aux entreprises d'assurance enregistrent les créances sur les compagnies d'assurance ;
- Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et/ou de réassurance, tel est le cas des créances sur le personnel, l'État, les organismes sociaux et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

Les primes à annuler, appelées également provision pour annulation de primes, sont comptabilisées lors de chaque inventaire. Elles sont destinées à faire face aux annulations futures pouvant intervenir après la clôture de l'exercice sur les primes émises et les primes acquises et non émises. Les primes à annuler ne sont pas affectées précisément à un ou plusieurs assurés déterminés mais sont évaluées sur la base de méthodes statistiques reconnues.

Les créances nées d'opérations d'assurance directe sont provisionnées conformément à la décision n°01/2021 du premier décembre 2021 fixant la base et la méthode de calcul des provisions pour dépréciation des créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, comme suit :

- ◆ Les créances sur les assurés (siège et succursales), selon leur ancienneté, aux taux suivants :

N-2 et antérieures	100%
N-1	20%
N	0%

- ◆ Les créances sur les intermédiaires sont provisionnées en totalité ;
- ◆ Les créances contentieuses, les chèques et les effets impayés sont provisionnés en totalité.

Déduction des encaissements intervenus 2 mois après la date de clôture de la période comptable, à condition qu'il s'agisse de créances totalement provisionnées.

C-4 : Les provisions techniques

C-4-1 : Provisions spécifiques à l'assurance vie

▪ Les provisions mathématiques :

Les provisions mathématiques correspondent, à la date d'inventaire, à la différence entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et les assurés. Elles sont déterminées contrat par contrat conformément aux notes techniques certifiées par un actuair e et en respect de l'arrêté du Ministre des Finances du 5 janvier 2009.

▪ Provision pour sinistres à payer :

Cette provision enregistre le montant estimé de la dette de la société « AMI Assurances » envers les assurés/bénéficiaires au titre des sinistres survenus, rachats et arrivées à échéance déclarés jusqu'à la date de clôture des états financiers mais non encore réglés à cette date. Elle est évaluée dossier par dossier. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR) conformément à l'article 21 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001.

▪ Provision pour frais de gestion vie :

Elle a pour objet de couvrir les charges de gestion futures des contrats non couverts par des chargements sur primes ou par des prélèvements sur produits financiers. Les charges de gestion futures des contrats correspondent à la valeur actuelle probable de l'ensemble des frais qui seront engagés après la date de clôture pour couvrir les charges de gestion des contrats et le règlement des sinistres et des rachats.

▪ Provision pour participation aux bénéfices (vie) :

Elle comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires sous la forme de participations aux bénéfices et de ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés ou ne sont pas inclus dans un fonds spécial. Le montant de la participation aux bénéfices est déterminé par rapport aux obligations contractuelles.

C-4-2 : Provisions spécifiques à l'assurance non-vie

▪ Provision pour primes non acquises :

La provision pour primes non acquises est destinée à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de la prime ou, à défaut, du terme du contrat. Cette provision est calculée par application de la méthode du prorata temporis, telle que prévue par l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001.

En réassurance conventionnelle, la provision pour primes non acquises à la charge des réassureurs est calculée selon les méthodes stipulées dans les traités de réassurance.

▪ Provisions pour sinistres à payer :

Les sinistres à payer sont évalués dossier par dossier et donnent lieu à une mise à jour permanente.

Les provisions techniques sont évaluées par références à l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001 et aux normes comptables sectorielles.

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurance le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

La provision pour sinistres à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à encaisser. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan.

Ces provisions incluent aussi une provision pour frais de gestion calculée au taux de frais de 5%.

La provision pour sinistres à payer des diverses branches tient compte également des tardifs qui sont évalués selon l'expérience de la Société et en application de la circulaire du Ministre des Finances n°258 de l'année 2010.

La provision pour sinistres à payer à la charge des réassureurs est calculée par application des traités de réassurance.

- Provision pour risques en cours :

Pour évaluer cette provision, on calcule pour chacune des catégories d'assurances, le montant total des charges de sinistres rattachées à l'exercice courant et à l'exercice précédent, des frais d'administration autres que ceux immédiatement engagés et des frais d'acquisition imputables à l'exercice courant et à l'exercice précédent, et on rapporte ce total au montant des primes brutes émises au cours de ces exercices, corrigé de la variation sur la même période des primes restant à émettre, des primes à annuler et de la provision pour primes non acquises. Si ce rapport est supérieur à 100%, l'écart constaté par rapport à 100% est appliqué au montant des provisions pour primes non acquises.

- Provision d'égalisation :

Cette provision comprend tous les montants qui sont provisionnés conformément aux dispositions légales et réglementaires, permettant d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir ou de couvrir des risques spéciaux, notamment la grêle, l'assurance-crédit et l'assurance caution.

Elle est alimentée pour chacun des exercices successifs par un prélèvement de 75% sur l'excédent technique éventuel apparaissant dans la catégorie jusqu'au moment où la provision sera égale ou supérieure à 200% des primes ou cotisations d'assurance de l'exercice.

C-4-3 : Dérogations relatives aux provisions techniques

Par dérogation aux dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste et le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation, et de la norme comptable NC 29 relatives aux provisions techniques, il n'a pas été procédé au calcul des provisions techniques suivantes en raison de l'absence des informations nécessaires et de leur impact non significatif sur les états financiers :

- Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques :

Elle correspond à la différence, calculée pour les placements, entre le montant global de la valeur de marché et la valeur comptable nette des placements concernés quand cette différence est négative. L'absence d'un marché actif notamment pour les placements immobiliers rend difficile la détermination de cette provision de manière fiable.

- Provision pour égalisation vie :

Elle est destinée à faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations d'assurance de groupe contre le risque décès.

C-5- Les revenus

Les revenus sont constitués par les produits provenant des activités techniques et financières qui s'inscrivent dans le cadre de l'exploitation centrale et permanente.

Les primes souscrites par les assurés sont constatées en revenus à la date de signature du contrat et font l'objet d'une régularisation en fin d'exercice pour la partie non courue.

C-6- Les charges par destination

Les charges de fonctionnement sont considérées comme des charges techniques qui contribuent à la formation du résultat technique.

La comptabilité analytique vient compléter la comptabilité générale. Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destination dans les postes des comptes de résultats au moyen de clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité.

La ventilation des charges par destination se présentent comme suit :

- **Charges d'acquisition des contrats :**

Les frais d'acquisition correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la conclusion des contrats d'assurance. Ils comprennent tant les frais directement imputables, tels que les commissions d'acquisition et les frais d'ouverture de dossiers ou d'admission des contrats d'assurance dans le portefeuille, que les frais indirectement imputables, tels que les frais de publicité ou les frais administratifs liés à l'établissement des contrats.

Ils comprennent en particulier les frais de personnel, les frais d'entretien des bureaux occupés par le service commercial, les frais de publicité et de marketing, les commissions d'acquisition et les frais des réseaux commerciaux.

▪ **Frais d'administration des contrats :**

Les frais d'administration des contrats correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent notamment les frais d'encaissement des primes, d'administration du portefeuille, de gestion des participations aux bénéficiaires et de ristournes et de réassurance acceptée et cédée. Ils comprennent en particulier les frais de personnel, les frais de publicité ou les frais administratifs liés à l'établissement des contrats, les frais d'entretien et des fournitures des bureaux occupés par le service des indemnités, l'établissement des contrats, les commissions de gestion et d'encaissement et les frais de contentieux liés aux primes.

▪ **Les frais de gestion des sinistres :**

Les frais de gestion des sinistres correspondent aux frais internes et externes occasionnés par le traitement des dossiers sinistres (ouverture des dossiers, évaluation, règlement). Ils comprennent en particulier les frais de personnel, les frais d'entretien et des fournitures des bureaux occupés par le service des indemnités, les frais de contentieux et les commissions comptabilisées au titre de la gestion des sinistres.

▪ **Frais de gestion des placements :**

Les frais de gestion des placements correspondent aux frais internes et externes occasionnés par l'activité de gestion des placements. Ils comprennent en particulier les frais de personnel, la quote-part d'entretien du local occupé par le service financier, les dotations aux provisions pour dépréciation des valeurs, les moins-values sur réalisation des placements, les commissions bancaires et les pertes de change.

▪ **Autres charges techniques :**

Les autres charges techniques correspondent aux frais internes et externes qui exceptionnellement ne peuvent être affectés ni directement ni par l'application d'une clé de répartition à l'une des destinations définies par la norme comptable.

C-7- Affectation des produits nets des placements

Les produits nets de placements incluent les charges et produits des placements, les profits et pertes de change, les dotations aux amortissements des immeubles de placement, les provisions pour dépréciation des titres et leurs reprises, les plus ou moins-values de cession des titres.

Ils sont répartis entre les états techniques non-vie et vie et l'état de résultat au prorata des provisions techniques et des capitaux propres.

L'affectation de ces produits nets non-vie à chaque catégorie est effectuée au prorata des provisions techniques moyennes [(provisions techniques à l'ouverture + provisions techniques à la clôture) / 2].

C-8- Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

C-9- Méthode de comptabilisation de l'impôt sur les bénéficiaires

La société « AMI Assurances » utilise la méthode de l'impôt exigible. La charge d'impôt exigible correspond à l'impôt dû au titre de la période. Comptabilisé à la date de clôture, ce montant ne tient pas compte de l'impôt futur, même si cet impôt naît d'opérations rattachées à la période close.

IV - Notes sur le Bilan

AC1- Actifs incorporels

Le solde net de cette rubrique est de 1 417 512 DT au 30/06/2024, contre 1 308 943 DT au 30/06/2023, soit une augmentation de 108 569 DT ; il se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2024	Amort. cumulé 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 31/12/2023
Logiciels	3 271 446	2 456 556	814 890	721 860	706 963
Fonds commercial	1 383 994	781 372	602 622	587 083	616 931
Total en DT	4 655 440	3 237 928	1 417 512	1 308 943	1 323 894

AC2- Actifs corporels d'exploitation

Le solde net de cette rubrique est de 3 377 234 DT au 30/06/2024, contre 3 097 686 DT au 30/06/2023, soit une augmentation de 279 548 DT ; il se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2024	Amort. cumulé 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 31/12/2023
AAI	3 707 954	2 348 715	1 359 239	1 444 652	1 464 038
Matériel de transport	1 309 580	1 009 889	299 691	1 403	333 634
Matériel informatique	2 622 419	1 856 816	765 603	701 263	828 454
MMB	2 183 321	1 330 820	852 501	850 168	811 484
Dépôts et cautionnements	100 200	-	100 200	100 200	100 200
Total en DT	9 923 474	6 546 240	3 377 234	3 097 686	3 537 810

AC3- Placements

Les placements nets totalisent 490 476 642 DT au 30/06/2024, contre 464 123 961 DT au 30/06/2023, soit une augmentation de 26 352 681 DT ; ils se décomposent comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2024	Amort. cumulé / Prov. 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 31/12/2023
Terrains et constructions d'exploitation	44 964 832	7 046 286	37 918 545	36 686 556	34 769 655
Terrains et constructions hors exploitation	40 571 166	3 996 444	36 574 722	28 806 220	30 038 725
Parts dans les entreprises avec un lien de participation	6 505 832	3 587 103	2 918 729	2 806 340	2 806 340
Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises	21 600 000	-	21 600 000	25 600 000	24 600 000
Actions, autres titres à revenus variables et parts dans les FCP	34 349 253	6 653 465	27 695 788	27 037 410	26 403 339
Obligations et autres titres à revenus fixes	356 893 081	500 000	356 393 081	335 708 532	346 282 279
Autres dépôts et prêts	7 604 907	709 298	6 895 609	7 015 120	6 900 492
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	480 167	-	480 167	463 783	477 700
Total en DT	512 969 238	22 492 596	490 476 642	464 123 961	472 278 530

Il est à noter que le tableau des variations des postes AC1, AC2 et AC3 est présenté au niveau de l'Annexe 8.

AC311- Terrains et constructions d'exploitation :

Le solde net de ce poste s'élève à 37 918 546 DT au 30/06/2024 et se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2024	Amort. cumulé 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2024
Terrain et immeuble Lac 2 Tunis	39 560 449	5 767 685	33 792 764
Délégation Sfax	2 466 486	618 861	1 847 625
Délégation Sousse	1 482 449	345 315	1 137 134
Délégation Bizerte	381 257	93 655	287 602
Délégation Gabès	1 074 191	220 770	853 421
Total en DT	44 964 832	7 046 286	37 918 546

AC312- Terrains et constructions hors exploitation :

Le solde net de ce poste s'élève à 36 574 722 DT au 30/06/2024 et se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2024	Amort. cumulé / Prov. 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2024
Terrain et Immeuble B. Abdesslem Sfax	633 570	144 023	489 547
Terrain et immeuble Lac 2 Tunis	19 510 597	2 747 901	16 762 696
Terrain et immeuble Lac 0 Tunis	10 399 541	0	10 399 541
Terrain et Immeuble 15 Rue Mauritanie Tunis	4 684 335	607 752	4 076 583
Garage Rue Menzel Bourguiba Tunis	3 396 833	119 229	3 277 604
Délégation Sousse	142 994	42 004	100 990
Délégation Bizerte	945 190	231 231	713 959
Local Nabeul	458 106	96 876	361 230
Action immobilière MAE	400 000	7 428	392 572
Total en DT	40 571 166	3 996 444	36 574 722

À la fin de l'exercice 2017, les biens immobiliers de la Compagnie ont réévalués à leur juste valeur, issue d'une expertise directe et indépendante.

En effet, par dérogation à la méthode du coût historique prévue par les normes comptables tunisiennes en vigueur à l'époque, la société « AMI Assurances » a procédé à l'évaluation des biens immobiliers à leur juste valeur à cette date et, en conséquence, à leur réévaluation.

Le recours au modèle de la réévaluation est motivé par :

- La recherche à présenter une information plus pertinente sur la valeur économique des placements immobiliers et, par conséquent, à rehausser les qualités de pertinence et de fiabilité des états financiers ;
- La reconnaissance par la norme comptable internationale IAS 16 du modèle de la réévaluation à la juste valeur pour l'évaluation des immobilisations postérieurement à leur comptabilisation initiale ;
- L'adhésion à une tendance de plus en plus croissante qui converge vers d'adoption de l'approche de réévaluation.

La plus-value de réévaluation a été déterminée sur la base d'une évaluation faite par un expert judiciaire. Ladite évaluation a été jugée raisonnable et acceptable par le CGA à la suite de la consultation des services concernés du Ministère des Domaines de l'État et des Affaires Foncières.

La réévaluation, effectuée le 31/12/2017, après la constatation des dotations aux amortissements de l'exercice 2017, n'a pas eu d'effet sur le résultat net de cet exercice. La plus-value de réévaluation, estimée à 44 410 222 DT, a été comptabilisée en majoration de la valeur brute des immobilisations, d'une part, et dans un compte de réserve spéciale de réévaluation, aux capitaux propres, d'autre part.

Au 30 juin 2023, AMI Assurances a procédé à la réévaluation de ses immeubles d'exploitation en application des nouvelles dispositions de la norme comptable tunisienne NCT 05 (révisée), qui traite des immobilisations corporelles.

Cependant, cette réévaluation n'a pas été acceptée par le Conseil National de la Comptabilité (CNC) en raison de l'absence de dispositions permettant la réévaluation des immeubles dans la norme NCT 31, qui traite des placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance. Par conséquent, la Compagnie a procédé au retraitement de ses comptes comme si cette réévaluation n'avait pas eu lieu au 30 juin 2023, afin d'assurer la comparabilité des états financiers au 30 juin 2024.

Les ajustements nécessaires ont été effectués conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne NCT 11, qui traite des modifications comptables.

Le retraitement a eu les impacts suivants sur les états financiers :

- **Actif** : La valeur comptable des immeubles d'exploitation a été réduite de 14 620 295 DT (annulation de la plus-value de réévaluation après amortissement) ;
- **Compte de résultat** : L'excédent d'amortissement dû à la réévaluation de 287 510 DT a été repris ;
- **Capitaux propres** : Les réserves spéciales de réévaluation ont été réduites de 14 907 805 DT (annulation de la plus-value de réévaluation brute).

AC323- Parts dans les entreprises avec un lien de participation :

Le solde net de ce poste s'élève à 2 918 729 DT au 30/06/2024 et se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2024	Provisions 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 31/12/2023	Variation
Général Assistance	1 099 833	-	1 099 833	1 099 833	1 099 833	-
GMP	105 999	105 999	-	-	-	-
Résidence CAP BON SA	500 000	-	500 000	500 000	500 000	-
Japanese Motors Company - JMC	2 400 000	2 400 000	-	-	-	-
Al Hidaya Agricole	2 400 000	1 081 104	1 318 896	1 206 507	1 206 507	112 389
Total en DT	6 505 832	3 587 103	2 918 729	2 806 340	2 806 340	112 389

AC324 - Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises :

Le solde net de ce poste a passé de 25 600 000 DT au 30/06/2023 à 21 600 000 DT au 30/06/2024, soit une baisse de 4 000 000 DT.

AC331- Actions et autres titres à revenus variables et parts dans les FCP :

Le solde net de ce poste s'élève à 27 695 788 DT au 30/06/2024, contre 27 037 410 DT au 30/06/2023, soit une augmentation de 658 378 DT.

Cette rubrique englobe les parts sociales et les actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles « AMI Assurances » n'exerce ni un contrôle, ni une influence notable. Le détail de cette rubrique se présente ainsi :

Désignations	Montant brut 30/06/2024	Provision 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 31/12/2023	Variation
Actions cotées	12 516 341	2 359 954	10 156 387	8 548 516	9 091 842	1 607 871
Actions non cotées	3 767 204	3 265 218	501 986	477 901	470 124	24 085
SICAV obligataire	27 499	1 028 293	-1 000 794	18 852 691	6 464	-19 853 485
Fonds commun de placement	18 038 209	-	18 038 209	-841 698	16 834 909	18 879 907
Total en DT	34 349 253	6 653 465	27 695 788	27 037 410	26 403 339	658 378

AC332- Obligations et autres titres à revenus fixes :

Le solde net de cette rubrique s'élève à 356 393 081 DT au 30/06/2024, contre 335 708 532 DT au 30/06/2023, soit une augmentation de 20 684 549 DT.

Cette rubrique englobe les emprunts obligataires, les comptes à terme et les bons de caisse ; elle se décompose comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2024	Provision 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 31/12/2023	Variation
Emprunts obligataires	95 911 482	500 000	95 411 482	88 896 131	94 043 625	6 515 351
Bons du Trésor et assimilés	102 081 599	-	102 081 599	96 912 401	96 238 654	5 169 198
Comptes de dépôts placements	158 900 000	-	158 900 000	149 900 000	156 000 000	9 000 000
Total en DT	356 893 081	500 000	356 393 081	335 708 532	346 282 279	20 684 549

AC334- Autres Prêts :

Le solde net de cette rubrique s'élève à 6 895 609 DT au 30/06/2024, contre 7 015 120 DT au 30/06/2023, soit une diminution de 119 511 DT ; il se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2024	Provision 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 31/12/2023	Variation
Prêts au Personnel	7 007 638	112 029	6 895 609	7 015 120	6 900 492	- 119 511
Prêt Société Hôtelière et Immobilière (AMILCAR)	350 000	350 000	-	-	-	-
Prêt Groupement Mutualiste pour la Prévoyance (GMP)	47 269	47 269	-	-	-	-
Prêt Polyclinique du Cap Bon (PCB S.A.)	200 000	200 000	-	-	-	-
Total en DT	7 604 907	709 298	6 895 609	7 015 120	6 900 492	-119 511

AC34- Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes :

Le solde net de cette rubrique s'élève à 480 167 DT au 30/06/2024, contre à 463 783 DT au 30/06/2023, soit une augmentation de 16 384 DT.

AC5- Part des réassureurs dans les provisions techniques :

La part des réassureurs dans les provisions techniques s'élève 26 417 916 DT au 30/06/2024, contre à 24 156 039 DT au 30/06/2023, soit une augmentation de 2 261 877 DT ; elle se détaille comme suit :

Désignations	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Provision pour primes non acquises	1 092 900	749 952	950 466	342 948
Provision d'assurances vie	10 842 861	9 283 201	10 452 768	1 559 660
Provision pour sinistres vie	323 915	390 129	425 876	-66 214
Provision pour sinistres non-vie	13 238 865	13 732 757	15 003 733	-493 892
Provision pour participation aux bénéfécies et ristournes non-vie	919 375	-	902 588	919 375
Total en DT	26 417 916	24 156 039	27 735 431	2 261 877

AC6- Créances :

Les créances nettes des provisions totalisent 85 255 777 DT au 30/06/2024 ; elles se détaillent comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2024	Provision 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 31/12/2023	Variation
Primes acquises et non émises	1 233 335	-	1 233 335	1 402 302	1 041 515	-168 967
Créances nées d'opérations d'assurance directe	93 261 693	63 810 715	29 450 978	33 345 639	27 232 719	-3 894 661
Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	33 037 091	14 921 749	18 115 342	20 262 243	17 238 521	-2 146 901
Créances nées d'opérations de réassurance	5 869 136	3 283 575	2 585 561	2 857 801	3 136 669	-272 240
Autres créances	34 787 475	916 914	33 870 561	27 066 116	33 738 737	6 804 445
Total en DT	168 188 730	82 932 953	85 255 777	84 934 101	82 388 161	321 676

AC611- Primes acquises et non émises :

La valeur des primes acquises et non émises (PANE) se détaille comme suit :

Désignations	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Groupe	308 021	341 412	110 710	-33 391
Incendie	33 855	35 999	33 855	-2 144
Risques divers	81 240	94 379	81 240	-13 139
Risques spéciaux	32 463	35 607	32 463	-3 144
Vie	-	50 345	5 491	-50 345
Automobile	681 543	751 136	681 543	-69 593
Transport	96 213	93 424	96 213	2 789
Total en DT	1 233 335	1 402 302	1 041 515	-168 967

AC612- Créances nées d'opérations d'assurance directe :

Les créances nées d'opération d'assurance directe ont diminué de 3 894 661 DT, en passant de 33 345 639 DT au 30/06/2023 à 29 450 978 DT au 30/06/2024.

Désignations	Montant brut 30/06/2024	Provision 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 31/12/2023	Variation
Primes à annuler (a)	-2 378 731	-	-2 378 729	2 788 537	-2 378 730	-5 167 266
Agences-Succursales (b)	95 640 422	63 810 715	31 829 708	30 557 102	29 611 449	1 272 606
Total en DT	93 261 693	63 810 715	29 450 978	33 345 639	27 232 719	-3 894 661

(a) Primes à annuler

Le solde de ce poste s'élève à (2 378 731) DT au 30 juin 2024.

Les primes retournées au Siège sont intégrées dans le calcul des provisions pour créances douteuses, alors que la provision pour primes à annuler est calculée en utilisant une méthode statistique basée sur les annulations historiques.

(b) Agences-Succursales

Ce poste présente un solde brut compensé de 95 640 422 DT au 30 juin 2024. Il comprend les soldes débiteurs et créditeurs des intermédiaires.

AC613- Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance :

La valeur nette de cette rubrique s'élève à 18 115 342 DT au 30/06/2024, contre 20 262 243 DT au 30/06/2023, soit une diminution de 2 146 901 DT ; elle se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2024	Provision 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 31/12/2023	Variation
Comptes de liaison	33 037 091	14 921 749	18 115 342	20 262 243	17 238 521	-2 146 901
Total en DT	33 037 091	14 921 749	18 115 342	20 262 243	17 238 521	-2 146 901

Le solde brut de ce poste s'élève à 33 037 091 DT au 30/06/2024 et se détaille comme suit :

Compagnie	Au 30/06/2024
Compte de liaison STAR	4 972 145
Compte de liaison ASTREE	926 251
Compte de liaison COMAR	2 932 875
Compte de liaison GAT	2 678 321
Compte de liaison MAE	2 814 277
Compte de liaison CARTE	769 221
Compte de liaison CTAMA-MGA	3 090 398
Compte de liaison MAGHREBIA	1 476 785
Compte de liaison LLOYD	2 073 341
Compte de liaison BH Assurances	765 000
Compte de liaison BIAT ASSURANCES	621 609
Compte de liaison BUAT	295 616
Compte de liaison EL AMANA TAKAFUL	358 577
Compte de liaison ATTAKAFULIA	193 002
Compte de liaison ZITOUNA TAKEFUL	596 459
Compte de liaison COMPAGNIE ETRANGERE	28 187
Compte de liaison FGA	3 156 739
Prévision de recours matériel	5 288 288
Total en DT	33 037 091

AC62- Créances nées d'opérations de réassurance :

Le solde net de cette rubrique s'élève à 2 585 561 DT au 30/06/2024 et s'analyse comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2024	Provision 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 31/12/2023	Variation
BEST RE	2 882 767	3 283 575	-400 808	2 539 937	-	-2 940 745
Divers réassureurs	2 986 369	-	2 986 369	317 864	3 136 669	2 668 505
Total en DT	5 869 136	3 283 575	2 585 561	2 857 801	3 136 669	-272 240

AC63- Autres créances :

Le solde net de cette rubrique s'élève à 33 870 561 DT et s'analyse comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2024	Provision 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2023	Valeur nette 31/12/2023	Variation
Personnel	713 114	-	713 114	699 166	736 135	13 948
État, impôts et taxes	25 881 289	176 780	25 704 509	19 480 384	23 380 975	6 224 125
Débiteurs divers	8 193 072	740 134	7 452 938	6 886 566	9 621 627	566 372
Total en DT	34 787 475	916 914	33 870 561	27 066 116	33 738 737	6 804 445

AC7- Autres éléments d'actifs :

Les autres éléments d'actifs ont passé de 32 358 313 DT au 30/06/2023 à 31 580 661 DT au 30/06/2024, soit une variation à la baisse de 777 652 DT.

Ce poste se présente comme suit :

Désignations	Valeur brute 30/06/2024	Provision 30/06/2024	Valeur nette 30/06/2024	Valeur brute 30/06/2023	Valeur brute 31/12/2023	Variation
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisses	1 670 793	1 108 767	562 026	5 359 809	1 542 652	-4 797 783
Frais d'acquisition reportés	15 527 761	-	15 527 761	13 278 262	16 781 091	2 249 499
Autres charges à répartir	3 361 713	3 361 713	-	165 998	-	-165 998
Comptes de régularisation Actif	15 584 012	93 138	15 490 874	13 554 244	11 590 786	1 936 632
Total en DT	36 144 279	4 563 618	31 580 661	32 358 313	29 914 529	-777 652

CP - ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Les mouvements des capitaux propres de la société « AMI Assurances » pour le semestre clos au 30 juin 2024 se présentent comme suit :

Éléments	Capital social	Réserve légale	Primes et autres réserves	Réserve spéciale de réévaluation	Titres participatifs	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total en DT
Soldes au 31 décembre 2022	87 391 790	286 176	46 408 054	44 410 222	75 000 000	-183 038 270	5 569 995	76 027 967
Affectation du bénéfice de l'exercice 2022	-	-	-	-	-	5 569 995	-5 569 995	-
Bénéfice de l'exercice 2023	-	-	-	-	-	-	8 577 827	8 577 827
Soldes au 31 décembre 2023	87 391 790	286 176	46 408 054	44 410 222	75 000 000	-177 468 275	8 577 827	84 605 794
Affectation du bénéfice de l'exercice 30-06-2024	-	-	-	-	-	8 577 827	-8 577 827	-
Bénéfice de la période close au 30-06-2024	-	-	-	-	-	-	6 818 617	6 818 617
Soldes au 30-06-2024	87 391 790	286 176	46 408 054	44 410 222	75 000 000	-168 890 448	6 818 617	91 424 411

PA2- Provisions pour autres risques et charges :

Les provisions pour autres risques et charges totalisent 7 473 634 DT au 30/06/2024, contre 6 005 743 DT au 30/06/2023, soit une augmentation de 1 467 891 DT ; elles se décomposent comme suit :

Désignations	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Provision pour indemnités de départ à la retraite (*)	4 710 664	4 028 730	4 325 344	681 934
Provision pour autres avantages postérieurs à l'emploi (*)	1 183 460	1 178 025	1 190 183	5 435
Provision pour litiges	444 284	296 218	444 284	148 066
Provision pour autres risques et charges	1 135 226	502 770	535 226	632 456
Total en DT	7 473 634	6 005 743	6 495 037	1 467 891

(*) La société « AMI Assurances » a procédé à la comptabilisation d'un passif non courant relatif aux indemnités de départ à la retraite et aux frais d'assistance médicale qui seront encourus après l'activité du salarié (sous la forme d'une provision pour avantages postérieurs à l'emploi).

Le principe de comptabilisation d'une provision pour avantages du personnel est consacré par le Système Comptable des Entreprises en Tunisie chaque fois que la Société ait une obligation actuelle d'encourir de tels coûts en rapport avec la période de service passée par le salarié dans la Société. Le problème concerne notamment les avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de départ à la retraite, assistance médicale après le départ à la retraite, etc.). Toutefois, le Système Comptable des Entreprises en Tunisie manque d'une norme traitant des avantages du personnel (dans toutes leurs catégories) à l'instar de la norme comptable internationale IAS 19.

C'est pour cette raison que les entreprises tunisiennes se basent sur les prescriptions de cette IFRS pour la comptabilisation des différentes catégories de charges de personnel dont, en particulier, les avantages postérieurs à l'emploi. Le principe est que l'engagement de la Société au titre des indemnités de départ à la retraite et des frais d'assistance médicale après le départ à la retraite soit étalé sur la période d'activité du salarié et ne soit pas constaté au moment où celui-ci bénéficie effectivement de ces avantages, et ce, conformément au principe du rattachement des charges aux produits.

L'engagement de la Société se traduit par la comptabilisation d'un passif social : *Provision pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi*.

L'estimation de cette provision (ou de ce passif non courant) est effectuée sur la base des droits aux avantages prévus par les textes et accords applicables et d'hypothèses actuarielles concernant notamment :

- Le taux d'évolution des salaires ;
- La mortalité du personnel pendant et après l'activité ;
- L'incapacité et les départs anticipés à la retraite ;
- La rotation du personnel ;
- Le taux d'actualisation financière.

Les hypothèses retenues par la Société pour l'estimation des provisions pour avantages du personnel postérieurs à l'emploi, au 30 juin 2024, se présentent comme suit :

Indemnité de départ à la retraite	8 mensualités calculées sur la base du dernier salaire toutes indemnités comprises
Autres avantages postérieurs à l'emploi	La prime d'assurance de l'année en cours déterminée conformément au terme du contrat d'assurance groupe
Taux d'évolution des salaires	6%
Probabilité de départ préalable à la retraite	2,6%
Taux d'actualisation financière IDR	9,9%
Taux d'actualisation financière des autres avantages postérieur à l'emploi	9,9%
Espérance de vie	76 ans

PA3- Provisions techniques brutes :

Cette rubrique totalise de 486 069 502 DT au 30/06/2024, contre 475 677 383 DT au 30/06/2023, soit une augmentation de 10 392 119 DT ; elle se décompose comme suit :

Désignations	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Provision pour primes non acquises	57 921 613	57 099 309	56 303 434	822 304
Provision mathématique vie (a)	96 563 778	88 302 208	91 199 518	8 261 570
Provision pour sinistres à payer vie	7 786 481	6 478 027	7 209 624	1 308 454
Provision pour sinistres à payer non vie (b)	322 602 653	322 562 448	323 587 387	40 205
Autres provisions techniques (c)	1 194 977	1 235 391	3 692 992	-40 414
Total en DT	486 069 502	475 677 383	481 992 955	10 392 119

Le détail par catégorie de ces provisions est présenté au niveau de l'Annexe 13.

(a) Provision mathématique vie

Cette provision a été déterminée conformément aux notes techniques. La société « AMI Assurances » a appliqué les dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 05/01/2009, modifiant l'arrêté du 27/02/2001, fixant la liste et le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

(b) Provision pour sinistres à payer non-vie

La provision pour sinistres à payer se détaille comme suit au 30 juin 2024 :

Branche	Montant
Incendie	3 934 847
Transport	925 588
Risques divers	2 472 501
Risques spéciaux	710 821
Automobile	313 914 794
Groupe	644 102
Total en DT	322 602 653

(c) Autres provisions

Les autres provisions se détaillent comme suit au 30 juin 2024 :

Désignations	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes non-vie	433 116	499 534	560 931	-66 418
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes vie	761 861	735 857	1 458 898	26 004
PREC	-	-	1 673 163	-
Total en DT	1 194 977	1 235 391	3 692 992	-40 414

PA5- Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs :

Les dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs ont diminué de 1 259 740 DT, en passant de 13 637 625 DT au 30/06/2023 à 12 341 885 DT au 30/06/2024.

Cette rubrique, qui comprend les sommes prélevées sur les cessionnaires en garantie de leurs engagements envers les assurés de la Société, se détaille comme suit :

Désignations	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Dettes pour dépôt de primes	1 093 971	749 800	951 537	344 171
Dettes pour dépôt de sinistre	11 247 914	12 887 825	13 334 897	-1 639 911
Total en DT	12 341 885	13 637 625	14 286 434	-1 295 740

PA6- Autres Dettes :

Les autres dettes ont passé de 16 336 859 DT au 30/06/2023 à 26 393 942 DT au 30/06/2024, soit une variation à la hausse de 10 057 083 DT.

PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance

Les dettes nées d'opérations de réassurance s'élèvent à 6 718 005 DT au 30/06/2024, contre 4 374 001 au 30/06/2023, soit une augmentation de 2 344 004 DT.

PA63- Autres dettes

Les autres dettes s'élèvent à 19 675 937 DT au 30/06/2024, contre 11 962 858 DT au 30/06/2023, soit une augmentation de 7 713 079 DT ; elles s'analysent comme suit :

Désignations	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Dépôts et cautionnements reçus	752 833	479 249	607 582	273 584
Personnel	34 086	34 676	31 465	-590
État, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	7 837 450	7 636 800	9 104 562	200 650
Créditeurs divers	11 051 568	3 812 133	4 062 087	7 239 435
Total en DT	19 675 937	11 962 858	13 805 696	7 713 079

PA7 - Autres Passifs :

Les autres passifs ont passé de 18 388 070 DT au 30/06/2023 à 14 822 368 DT au 30/06/2024, soit une variation à la baisse de 3 565 702 DT.

PA71- Comptes de régularisation Passif

Les comptes de régularisation Passif ont passé de 11 343 720 DT au 30/06/2023 à 14 822 368 DT au 30/06/2024, soit une augmentation de 3 478 648 DT s'analysant comme suit :

Désignations	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Commissions à reporter réassureurs	1 057 534	141 321	897 533	916 213
Provision pour congés payés	1 248 714	1 554 112	1 309 693	-305 398
Produits constatés d'avance	3 507 618	1 222 695	2 989 622	2 284 923
Charges à payer	9 013 465	8 425 592	6 046 878	587 873
Produit à recevoir	-4 963	-	-4 963	-4 963
Total en DT	14 822 368	11 343 720	11 238 763	3 478 648

V - Notes sur les Comptes de Résultats

PRNV1- Primes acquises :

Les primes acquises non-vie, nettes de réassurances, totalisent 67 659 380 DT au 30/06/2024, contre 69 137 611 DT au 30/06/2023, soit une baisse nette de 1 478 231 DT s'analysant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2024	Cessions 30/06/2024	Opérations nettes 30/06/2024	Opérations nettes 30/06/2023	Opérations nettes 31/12/2023
Primes émises et acceptées	72 182 861	-3 047 735	69 135 127	71 769 676	137 086 436
Variation de la PPNA	-1 618 180	142 434	-1 475 746	-2 632 065	-1 635 650
Total en DT	70 564 681	-2 905 301	67 659 380	69 137 611	135 450 786

PRNT3- Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat :

Les produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat, ont passé de 8 385 342 DT au 30/06/2023 à 8 963 846 DT au 30/06/2024, soit une augmentation de 578 504 DT.

CHNV1- Charges de sinistres :

Les charges des sinistres non-vie, nette de réassurances, totalisent 46 629 343 DT au 30/06/2024, contre 51 548 927 DT au 30/06/2023, soit une baisse de 4 919 584 DT s'analysant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2024	Cessions 30/06/2024	Opérations nettes 30/06/2024	Opérations nettes 30/06/2023	Opérations nettes 31/12/2023
Sinistres payés	-48 625 958	1 103 586	-47 522 372	-47 201 396	-93 555 467
Variation de la PSAP	984 734	-1 764 868	-780 134	-4 347 531	-4 101 519
PREC	1 673 163	-	1 673 163	-	-1 673 163
Total en DT	-45 968 061	-661 282	-46 629 343	-51 548 927	-99 330 149

CHNV4- Frais d'exploitation :

Les frais d'exploitation non-vie totalisent 22 735 415 DT au 30/06/2024, contre 19 700 197 DT au 30/06/2023, soit une hausse de (3 035 218) DT s'analysant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2024	Cessions 30/06/2024	Opérations nettes 30/06/2024	Opérations nettes 30/06/2023	Opérations nettes 31/12/2023
Frais d'acquisition	-19 809 786	-	-19 809 786	-17 218 358	-41 728 773
Variation des frais d'acquisition reportés	-1 252 744	-	-1 252 744	730 370	4 445 430
Frais d'administration	-2 389 424	-	-2 389 424	-3 815 309	-4 973 925
Commissions reçues des réassureurs	-	716 539	716 539	603 100	1 128 945
Total en DT	-23 451 954	716 539	-22 735 415	-19 700 197	-41 128 323

CHNV5- Autres charges techniques non-vie :

Les autres charges techniques non-vie nettes totalisent de 1 874 098 DT au 30/06/2024, contre 2 636 221 DT au 30/06/2023, soit une variation à la baisse de 762 123 DT.

PRV1- Primes vie :

Les primes émises et acceptées de la branche vie, nettes de réassurances, ont passé de 11 990 201 DT au 30/06/2023 à 11 179 469 DT au 30/06/2024, soit une baisse nette de 810 732 DT.

PRV2- Produits des placements :

Les produits des placements vie ont passé de 3 092 587 DT au 30/06/2023 à 3 437 262 DT au 30/06/2024, soit une augmentation de 344 675 DT.

CHV1- Charges de sinistres :

Les charges de sinistres de la branche vie totalisent 5 354 752 DT au 30/06/2024 et se détaillent comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2024	Cessions 30/06/2024	Opérations nettes 30/06/2024	Opérations nettes 30/06/2023	Opérations nettes 31/12/2023
Sinistres payés	-5 054 283	378 350	-4 675 933	-2 828 166	-7 362 203
Variation de la PSAP	-576 857	-101 962	-678 819	-1 624 513	-2 320 361
Total en DT	-5 631 140	276 388	-5 354 752	-4 452 679	-9 682 564

CHV2- Variation des autres provisions techniques :

La rubrique « Variation de la provision d'assurance vie » a passé de 8 056 311 DT au 30/06/2023 à 4 974 167 DT au 30/06/2024, soit une baisse de 3 082 144 DT.

CHV4- Frais d'exploitation :

Les frais d'exploitation vie totalisent de 2 696 759 DT au 30/06/2024, contre 2 042 856 DT au 30/06/2023, soit une augmentation de 653 903 DT s'analysant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2024	Cessions 30/06/2024	Opérations nettes 30/06/2024	Opérations nettes 30/06/2023	Opérations nettes 31/12/2023
Frais d'acquisition	-2 440 630	-	-2 440 630	-2 418 565	-6 427 762
Variation des frais d'acquisition reportés	- 587	-	-587	205 882	-6 349
Frais d'administration	-383 665	-	-383 665	-36 873	-1 194 462
Commissions reçues des réassureurs	-	128 123	128 123	206 700	545 808
Total en DT	-2 824 882	128 123	-2 696 759	-2 042 856	-7 082 765

CHV5- Autres charges techniques vie :

Les autres charges techniques vie totalisent 464 676 DT au 30/06/2024, contre 653 642 DT au 30/06/2023, soit une baisse de 188 966 DT.

CHV9- Charges des placements :

Les charges des placements ont passé de 1 085 494 DT au 30/06/2023 à 1 029 382 DT au 30/06/2024, soit une baisse de 56 112 DT.

RTNV- Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non-vie :

Le résultat technique non-vie a passé de 3 518 689 DT au 30/06/2023 à 5 357 830 DT au 30/06/2024, soit une amélioration de 1 839 141 DT.

RTV- Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie :

Le résultat technique vie a passé de (1 198 371) DT au 30/06/2023 à 810 819 DT au 30/06/2024, soit une amélioration de 2 009 190 DT.

PRNT1- Produits des placements :

Les revenus des placements à l'état de résultat ont passé de 15 682 448 DT au 30/06/2023 à 15 489 570 DT au 30/06/2024, soit une baisse de 192 878 DT.

CHNT1- Charges des placements :

Les charges des placements totalisent 4 638 777 DT au 30/06/2024, contre 5 504 518 DT au 30/06/2023, soit une baisse de 865 741 DT.

Note sur la Répartition des charges par nature en charges par destination

Les charges par nature totalisent 32 079 084 DT au 30/06/2024, contre 29 078 569 DT au 30/06/2023, soit une augmentation de 3 000 516 DT ; elles se répartissent comme suit :

Désignations	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
CHNV41 - Frais d'acquisition non-vie	19 809 786	17 218 358	41 728 773	2 591 428
CHV41 - Frais d'acquisition vie	2 440 630	2 418 565	6 427 762	22 065
CHNV43 - Frais d'administration non-vie	2 389 424	3 815 309	4 973 925	-1 425 885
CHV43 - Frais d'administration vie	383 665	36 873	1 194 462	346 792
CHNV11 - Frais de gestion sinistres non-vie	4 084 551	2 055 488	3 636 592	2 029 063
CHV11 - Frais de gestion sinistres vie	47 756	38 785	1 024 081	8 971
CHNV5 - Autres charges techniques non-vie	1 874 098	2 636 221	3 072 311	-762 123
CHV5 - Autres charges techniques vie	464 676	653 642	1 024 104	-188 966
CHNT1 - Frais de gestion des placements non-vie	409 149	143 729	284 671	265 420
CHV9 - Frais de gestion des placements vie	175 349	61 598	122 002	113 752
Total en DT	32 079 084	29 078 569	63 488 683	3 000 516

Les charges par nature se décomposent comme suit :

Désignations	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Salaires et compléments de salaires	10 169 035	7 922 136	20 759 534	2 246 899
Charges sociales	1 937 945	1 982 431	4 599 456	-44 486
Autres charges	-21 542	202 925	49 137	-224 467
Sous-total des charges de personnel	12 085 437	10 107 492	25 408 127	1 977 945
Commissions	10 553 932	10 819 984	20 687 487	-266 052
STEG, SONEDE, Carburant	325 053	306 436	600 336	18 617
Imprimés et fournitures	270 230	525 911	531 961	-255 681
Loyers	44 997	68 849	139 014	-23 852
Entretiens et réparations	400 150	515 999	1 006 887	-115 849
Assurances	422 950	461 489	1 013 179	-38 539
Honoraires	896 788	910 738	1 879 474	-13 950
Formations	256 039	271 090	697 112	-15 051
Contributions organismes professionnels	381 314	289 205	795 460	92 109
Publicités	419 963	472 617	851 695	-52 654
Missions, réceptions et déplacements	117 215	123 713	378 618	-6 498
Transport du personnel	116 461	114 607	232 618	1 854
Subventions	411 709	497 162	1 127 190	-85 453
Frais de poste et de télécommunications et frais bancaires	329 922	197 393	447 212	132 529
Jetons de présence et autres rémunérations	52 395	-63 000	264 581	115 395
Impôts et taxes	1 431 810	1 598 590	3 413 290	-166 780
Dotations aux amortissements et aux provisions	3 252 297	1 484 944	3 181 037	1 767 353
Autres frais généraux	310 421	375 349	833 405	-64 924
Total en DT	32 079 084	29 078 569	63 488 683	3 000 516

CHNT4 - Charge d'impôt sur le résultat :

La charge d'impôt sur le résultat a passé de 174 515 DT au 30/06/2023 à 176 251 DT au 30/06/2024, soit une baisse de 1 736 DT.

Le 25 septembre 2023, la société « AMI Assurances » a reçu de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) un avis de vérification approfondie de sa situation fiscale au titre des exercices 2019 et 2020, et ce, en application de l'article 39 du code des droits et procédures fiscaux. Les résultats de cette vérification fiscale approfondie, qui couvre les différents impôts et taxes auxquels est soumise la société « AMI Assurances », ont été notifiés le 14 mai 2024 ; le montant réclamé par l'administration fiscale s'élève à 1 833 480 DT (principal et pénalités).

La société « AMI Assurances » s'est opposée, dans le délai légal, aux résultats de ce contrôle fiscal et a constitué une provision pour couvrir partiellement le risque fiscal encouru.

VI- Notes sur l'État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est présenté dans l'Annexe n°7.

Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base d'un système de recensement individuel par flux dont l'imputation au niveau des rubriques correspondantes se fait systématiquement après comptabilisation du flux.

La synthèse de l'état des flux de trésorerie au 30/06/2024 se présente comme suit :

Désignations	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Trésorerie au début de l'exercice	2 451 419	234 485	234 485	2 216 934
Trésorerie provenant des activités d'exploitation	-287 908	-111 437	4 116 474	-176 471
Trésorerie affectée aux activités d'investissement	-492 718	-992 519	-1 899 540	499 801
Trésorerie provenant des activités de financement	-	-	-	-
Trésorerie à la fin de l'exercice	1 670 793	-869 471	2 451 419	2 540 264

Mouvements ayant affecté les Éléments de l'Actif
Exercice clos le 30-06-2024

ANNEXE 8

Designations	Valeur Brute					Amortissements et Provisions								VCN	
	À l'ouverture	Acquisitions	Cessions	Réévaluation	À la clôture	À l'ouverture		Augmentations		Diminutions		À la clôture			À la clôture
						Amort.	Provisions	Amort.	Provisions	Amort.	Provisions	Amort.	Provisions		
Actifs incorporels :															
Concessions, brevets, licences, marques	2 977 168	294 278	-	-	3 271 446	2 270 205	-	186 351	-	-	-	2 456 556	-	814 890	
Fonds commercial	1 396 482	95 088	107 576	-	1 383 994	779 551	-	65 393	-	63 572	-	781 372	-	602 622	
Total actifs incorporels	4 373 650	389 366	107 576	-	4 655 440	3 049 756	-	251 744	-	63 572	-	3 237 928	-	1 417 512	
Actifs corporels d'exploitation :															
Installations techniques et machines 5111-5112-5113	7 583 850	56 103	-	-	7 639 953	4 957 724	-	257 695	-	-	-	5 215 419	-	2 424 534	
Autres installations, outillage et mobilier 5114	2 101 178	82 143	-	-	2 183 321	1 289 694	-	41 127	-	-	-	1 330 821	-	852 500	
Dépôts et cautionnements 510	100 200	-	-	-	100 200	-	-	-	-	-	-	-	-	100 200	
Total actifs corporels d'exploitation	9 785 228	138 246	-	-	9 923 474	6 247 418	-	298 822	-	-	-	6 546 240	-	3 377 234	
Placements :															
Terrains et constructions d'exploitation	44 964 832	-	-	-	44 964 832	6 561 059	-	485 227	-	-	-	7 046 286	-	37 918 546	
Terrains et constructions de placement	29 771 625	10 399 541	-	-	40 171 166	3 759 590	-	229 426	-	-	-	3 989 016	-	36 182 150	
Parts et actions de sociétés immobilières non cotées	400 000	-	-	-	400 000	-	7 428	-	-	-	-	-	7 428	392 572	
Actions et autres titres à revenus variables autres que les parts d'OPVCM	11 729 341	887 038	100 037	-	12 516 342	-	2 637 500	-	187 680	-	465 226	-	2 359 954	10 156 388	
Parts d'OPVCM détenant uniquement des titres à revenus fixes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres parts d'OPVCM	17 868 655	8 049 747	7 831 421	-	18 086 981	-	1 027 282	-	1 011	-	-	-	1 028 293	17 058 688	
Titres non cotés	3 744 930	1 000	-	-	3 745 930	-	3 274 805	-	417	-	10 004	-	3 265 218	480 712	
Parts dans les entreprises avec lien de participation	6 505 832	-	-	-	6 505 832	-	3 699 492	-	-	-	112 389	-	3 587 103	2 918 729	
Obligations et autres titres à revenus fixes	346 782 279	81 280 387	71 169 585	-	356 893 081	-	500 000	-	-	-	-	-	500 000	356 393 081	
Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises	24 600 000	-	3 000 000	-	21 600 000	-	-	-	-	-	-	-	-	21 600 000	
Autres prêts	7 609 790	645 778	650 661	-	7 604 907	-	709 298	-	-	-	-	-	709 298	6 895 609	
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	3 555 439	-	3 555 439	-	-	-	150 000	-	-	-	150 000	-	-	-	
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	477 700	442 607	440 140	-	480 167	-	-	-	-	-	-	-	-	480 167	
Total placements	498 010 423	101 706 098	86 747 283	-	512 969 238	10 320 649	12 005 805	714 653	189 108	-	737 619	11 035 302	11 457 294	490 476 642	
Total Général	512 169 301	102 233 710	86 854 859	-	527 548 152	19 617 823	12 005 805	1 265 219	189 108	63 572	737 619	20 819 470	11 457 294	495 271 388	

**Etat récapitulatif des Placements
Au 30-06-2024**

ANNEXE 9

Désignation	Valeur brute	Valeur nette
Terrains et constructions d'exploitation	44 964 832	37 918 546
Terrains et constructions de placement	40 163 102	36 174 086
Placements immobiliers en cours	8 064	8 064
Parts et actions dans les sociétés immobilières non cotées	400 000	392 572
Actions et autres titres à revenus variables autres que les parts d'OPVCM	12 516 342	10 156 388
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenus fixes	-	-
Autres parts d'OPCVM	18 086 981	17 058 688
Titres non cotés	10 251 762	3 399 441
Obligations et autres titres à revenus fixes	356 893 081	356 393 081
Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises	21 600 000	21 600 000
Prêts hypothécaires	-	-
Autres prêts et effets assimilés	7 604 907	6 895 609
Dépôts auprès des entreprises cédantes	480 167	480 167
Autres dépôts	-	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes	-	-
Total Placements	512 969 238	490 476 642

Ventilation des charges et des produits des placements
Exercice clos le 30-06-2024

ANNEXE 11

Eléments	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées ou avec un lien de participations	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenus des placements immobiliers		56 653	56 653	PRNT11 + PRNT13 + PRNT14 + PRV21 + PRV23
Revenus des participations	112 389	18 599 440	18 711 829	
Revenus des autres placements		27 887	27 887	PRNT12 + PRV22
Autres revenus financiers		130 464	130 464	PRNT2
Total produits des placements	112 389	18 814 444	18 926 833	
Intérêts		4 071 299		CHNT12 + CHNT13 + CHV92 + CHV93
Frais externes		33 120		CHNT3
Autres frais		979 243		CHV91 + CHNT11
Total charges des placements	-	5 083 662	-	

Résultat Technique Par Catégorie D'assurance Vie au 30/06/2024

ANNEXE 12

Libellés	Temporaires décès et capitalisation	Total
Primes	11 808 354	11 808 354
Charges de prestations	-5 631 140	-5 631 140
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	-4 667 223	-4 667 223
Solde de souscription	1 509 991	1 509 991
Frais d'acquisition	-2 440 630	-2 440 630
Autres charges de gestion nettes	-848 928	-848 928
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-3 289 558	-3 289 558
Produits nets de placements	2 407 880	2 407 880
Solde financier	2 407 880	2 407 880
Primes cédées et/ou retrocédées	-628 885	-628 885
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	378 350	378 350
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	288 131	288 131
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	16 787	16 787
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	128 123	128 123
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	182 506	182 506
Résultat technique	810 819	810 819

Informations complémentaires :

Montant des rachats	131 265	131 265
Intérêts techniques bruts de l'exercice	0	-
Provisions techniques brutes à la clôture	104 350 259	104 350 259
Provisions techniques brutes à l'ouverture	98 409 142	98 409 142

Résultat Technique Par Catégorie D'assurance Non Vie au 30/06/2024

ANNEXE 13

Libellés	Incendie	Transport	Risq. Divers	Risq. Spx	Automobile	Groupe	Total
Primes acquises	1 289 643	1 011 902	459 205	349 683	63 513 976	3 940 272	70 564 681
Primes émises	1 567 012	1 016 006	437 083	478 106	64 744 382	3 940 272	72 182 861
Variation des primes non acquises	-277 369	-4 104	22 122	-128 423	-1 230 406	-	-1 618 180
Charges de prestations	-135 517	-1 093 916	45 331	-86 219	-42 067 136	-2 630 604	-45 968 061
Prestations et frais payés	-96 831	-682 685	-312 673	-18 032	-44 992 134	-2 523 603	-48 625 958
Charges des provisions pour prestations et diverses	-38 686	-411 231	358 004	-68 187	2 924 998	-107 001	2 657 897
Solde de souscription	1 154 126	-82 014	504 536	263 464	21 446 840	1 309 668	24 596 620
Frais d'acquisition	-217 165	-375 871	-513 271	-147 961	-17 753 280	-802 238	-19 809 786
Autres charges de gestion nettes	-416 564	-63 917	203 489	-1 200 862	-3 851 947	-186 465	-5 516 266
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-633 729	-439 788	-309 782	-1 348 823	-21 605 227	-988 703	-25 326 052
Produits nets de placements	140 902	64 204	69 168	51 363	8 624 369	13 840	8 963 846
Participations aux résultats	0	0	0	0	0	-26 540	-26 540
Solde financier	140 902	64 203	69 168	51 363	8 624 369	-12 701	8 937 306
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	-1 263 551	-816 361	-147 631	-569 232	-250 960	0	-3 047 735
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	86 302	-26 781	0	104 398	939 667	0	1 103 586
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	155 839	67 940	-132 016	100 105	-1 814 302	0	-1 622 434
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	0	0	0	0	0	0	0
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	477 166	73 725	6 885	155 503	3 260	0	716 539
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-544 244	-701 477	-272 762	-209 226	-1 122 335	0	-2 850 044
Résultat technique	117 055	-1 159 076	-8 840	-1 243 222	7 343 647	308 264	5 357 830
Informations complémentaires :							
Provisions pour primes non acquises clôture	2 236 085	540 469	289 142	1 579 357	53 276 561	0	57 921 614
Provisions pour primes non acquises ouverture	1 958 715	536 365	311 264	1 450 934	52 046 155	0	56 303 433
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	3 934 847	2 259 186	2 472 501	710 821	313 914 794	644 103	323 936 252
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	3 896 161	2 143 633	2 830 505	642 634	315 166 629	537 102	325 216 664
Autres provisions techniques clôture	0	1 333 599	0	0	0	0	1 333 599
Autres provisions techniques ouverture	0	1 629 277	0	0	1 673 163	0	3 302 440

Tableau De Raccordement Du Résultat Technique Par Catégorie D'assurance Aux États Financiers au 30/06/2024
CATÉGORIE : VIE

ANNEXE 15

Libellés	Raccordement	Total
Primes	PRV 1 1°colonne	11 808 354
Charges de prestations	CHV1 1°colonne	-5 631 140
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	CHV2 1°colonne	-4 667 223
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	CHV10 - PRV3 1°colonne	-
Solde de souscription		1 509 991
Frais d'acquisition	CHV41 + CHV42	-2 440 630
Autres charges de gestion nettes	CHV43 + CHV5 - PRV4	-848 928
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-3 289 558
Produits nets de placements	PRV2 - CHV9	2 407 880
Participation aux résultats et intérêts techniques	CHV3 1°colonne	-
Solde financier		2 407 880
Primes cédées et/ou retrocédées	PRV1 2°colonne	-628 885
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	CHV1 2°colonne	378 350
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	CHV2 2°colonne	288 131
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHV3 2°colonne	16 787
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	CHV44 2°colonne	128 123
Solde de réassurance et/ou de rétrocession		182 506
Résultat technique		810 819

Informations complémentaires :

Montants des rachats Vie	131 265
Intérêts techniques bruts de l'exercice	-
Provisions techniques brutes à la clôture	104 350 259
Provisions techniques brutes à l'ouverture	98 409 142

Tableau De Raccordement Du Résultat Technique Par Catégorie D'assurance Aux États Financiers au 30/06/2024
CATÉGORIE : NON-VIE

ANNEXE 16

Libellés	Raccordement	Total
Primes acquises		70 564 681
Primes émises	PRNV11 1°colonne	72 182 861
Variation des primes non acquises	PRNV12 1°colonne	-1 618 180
Charges de prestations		-45 968 061
Prestations et frais payés	CHNV11 1°colonne	-48 625 958
Charges des provisions pour prestations et diverses	CHNV12 + CHNV6 1°colonne	2 657 897
Solde de souscription		24 596 620
Frais d'acquisition	CHNV41 + CHNV42	-19 809 786
Autres charges de gestion nettes	CHNV43 + CHNV5 - PRNV2	-5 516 266
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-25 326 052
Produits nets de placements	PRNT3	8 963 846
Participation aux résultats	CHNV3 1°colonne	-26 540
Solde financier		8 937 306
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	PRNV1 2°colonne	-3 047 735
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	CHNV11 2°colonne	1 103 586
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	CHNV12 + CHNV2 + CHNV6 2°colonne	-1 622 434
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHNV3 2°colonne	-
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	CHNV44	716 539
Solde de réassurance et/ou de rétrocession		-2 850 044
Résultat technique		5 357 830

Informations complémentaires :

Provisions pour primes non acquises clôture	57 921 614
Provisions pour primes non acquises ouverture	56 303 433
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	323 936 252
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	325 216 664
Autres provisions techniques clôture	1 333 599
Autres provisions techniques ouverture	3 302 440
A déduire :	
Provisions devenues exigibles	

RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ SUR LES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2024

Messieurs les actionnaires de la Société AMI Assurances,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Assurances Multirisques Ittihad - AMI Assurances (la « Société »), couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2024 et qui font apparaître un total bilan net de 638 525 742 DT et un bénéfice net de la période s'élevant à 6 818 617 DT.

Ces états financiers intermédiaires comprennent le bilan, l'état de résultat technique non-vie, l'état de résultat technique vie, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour le semestre clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément au Système Comptable des Entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme internationale d'examen limité ISRE 2410, *Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes internationales d'audit (ISAs) et, par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société AMI Assurances au 30 juin 2024 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'Observations

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- 1) La Note V des états financiers intermédiaires décrit que la Société AMI Assurances a reçu, en septembre 2023, un avis de vérification approfondie de sa situation fiscale au titre des exercices 2019 et 2020. Les résultats de ce contrôle fiscal ont été notifiés, en mai 2024, à la Société AMI Assurances qui s'est opposée dans les délais légaux en contestant la majorité des chefs de redressement. Une provision pour risque fiscal a été constituée pour couvrir partiellement le montant réclamé par l'administration fiscale et s'élevant à 1 833 480 DT (en principal et pénalités).
- 2) La Note II des états financiers intermédiaires décrit que la Société AMI Assurances a reçu, en avril 2024, un avis de vérification de ses déclarations sociales (CNSS) au titre de la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2023. Les résultats de cette vérification sociale ne sont pas encore notifiés à la Société AMI Assurances.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 5 novembre 2024

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE
MANAGEMENT - GEM**

Abderrazak GABSI, associé

**P/ LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL
MEMBRE DE MGI WORLDWIDE**

Chiheb GHANMI, associé